

...

Annexe au procès-verbal

ÉLECTIONS DES DÉLÉGUÉS DES CONSEILS MUNICIPAUX ET DE LEURS SUPPLÉANTS EN VUE DE L'ÉLECTION DES SÉNATEURS

FEUILLE DE PROCLAMATION n°1/.....¹

annexée au procès-verbal des opérations électorales

[illegible]

Accusé de réception en préfecture
030-243000292-20260605-2026-126-126-AU
Reçu le 11/06/2026

Fait à Barjac
Le maire (ou son remplaçant),

Les membres du bureau,

, le 5 juin 2026

Le secrétaire,

1 Les listes sont énumérées dans l'ordre décroissant du nombre de suffrages obtenus. Les élus sont énumérés dans l'ordre où ils figurent sur chaque liste. En cas de besoin, utiliser plusieurs feuilles de proclamation.

2 Indiquer s'il s'agit d'un délégué, d'un délégué supplémentaire ou d'un suppléant.